



Conseil Municipal du 4 novembre 2020 : compte rendu

Le Conseil s'est réuni le mercredi 4 novembre à 20 h 30 à la salle polyvalente, dans le respect du protocole sanitaire, sous la présidence du Maire, Hervé Oldani, Maire. 25 conseillers étaient présents (2 procurations). Après adoption du compte rendu du Conseil du 22 septembre 2020, l'ordre du jour suivant a été étudié :

Immeuble Aiguillon Construction rue des Abers : achat par la Commune - Agenda sur décisions à prendre

L'immeuble de la rue des Abers abritant 9 logements locatifs sociaux, géré par Aiguillon Construction, doit, à la fin du remboursement des prêts contractés pour son achat par l'office HLM en 2018, être rétrocédé à la commune. Il était prévu que le bâtiment, en mauvais état intérieur, dont la structure est intacte, serait détruit par Aiguillon Construction et le terrain nu remis à la commune. La précédente municipalité a préféré garder le bâtiment en l'état, afin de le réhabiliter pour y permettre le maintien d'une offre de logements de petite taille, faisant cruellement défaut à Plouvien. Le Conseil décide d'acquérir l'immeuble pour 1 € symbolique et de percevoir la somme de 20 000 € d'Aiguillon Construction, cette dernière faisant l'économie de la déconstruction. Un prochain conseil sera invité à décider des modalités de la vente de l'immeuble et le suivant décidera de l'acquéreur en fonction des offres reçues.

Logements locatifs sociaux Ilot Bothorel : acquisition d'un terrain - Point travaux - Garantie bancaire

Parallèlement aux travaux de construction des 14 résidences locatives sociales de l'ilot Bothorel, le chantier du ressort de la commune, à savoir les abords extérieurs, se poursuit. L'emplacement des containers à ordures ménagères n'avait pas été déterminé. Des riverains acceptent de vendre à la commune 30 m² pour permettre ce projet. Afin de financer les travaux de construction de ces logements, Armorique Habitat bénéficie d'un prêt particulier de 921 769 € aidé par l'Etat. Le Conseil accepte de le garantir. Le point est fait sur le calendrier de rentrée dans les lieux de 14 familles (les personnes seules n'y sont pas agrées) et les travaux d'aménagement extérieurs.

Vente d'un terrain à Kerprigent : modification des conditions de vente

Le Conseil a décidé le 22 septembre de vendre à la société BMplomb un terrain artisanal à Kerprigent. Les conditions de vente initiales sont légèrement modifiées, sans désavantage pour la commune.

Budget Général 2020 : décision modificative budgétaire n° 2

Une décision modificative budgétaire a pour but d'ajuster les prévisions des budgets prévisionnels en fonction des dépenses et recettes nouvelles qui n'ont pu être prévues en début d'année ou d'écritures comptables modifiées. Le Conseil adopte la décision modificative budgétaire n° 2, s'équilibrant à 40 000 € en dépense et recette, en lien avec des travaux d'élagage réalisés par la CCPA.

Admissions en non-valeur : exercices 2017 et 2019

Périodiquement, la mairie reçoit une liste de débiteurs pour lesquels, en dépit des efforts déployés, pour des raisons d'insolvabilité avérée, ou compte-tenu de leur faible montant, aucun paiement de solde de dette municipale n'a pu être obtenu. Le Conseil décide d'admettre en non-valeur la somme de 553,60 € sur les Budget Général, Eau et Assainissement et demande à la CCPA le remboursement des sommes relatives aux 2 budgets annexes, conformément à une convention.

OGEC Saint-Jaoua : dépenses Covid 19 - Subvention exceptionnelle

La crise de la Covid est survenue en Mars 2020. Le Conseil décide, par subvention, de prendre en charge une partie des frais supplémentaires liés aux conséquences de cette crise sur la gestion de l'Ecole Saint-Jaoua : heures supplémentaires d'agents, embauches complémentaires, désinfection des locaux et protection des personnes. 500 € sont accordés.

Initiation au breton à l'Ecole des Moulins : année 2020-2021

Depuis l'année scolaire 2007-2008, le Conseil, après concertation avec l'Ecole des Moulins, et l'accord de sa Direction chaque année, a engagé la Commune dans un dispositif d'initiation à la langue bretonne dans cet établissement, à raison d'une heure par semaine. Cette initiation est reconduite en 2020-2021, pour 3 003 €.

Giratoire de Mespeler : sécurisation - Lancement des travaux

Le Conseil du 22 septembre a étudié les travaux de sécurisation du giratoire de Mespeler et de son environnement et autorisé le Maire à consulter des entreprises pour réaliser des travaux : mise en place de dispositifs contraignants les véhicules à dévier de leur trajectoire afin de réduire la vitesse, meilleur repérage des passages piétons par peinture, éclairage public et signalisation verticale. Le Conseil délibère favorablement sur le coût prévisionnel de 41 000 € TTC. Ces travaux se dérouleront mi-novembre et perturberont un peu la circulation pendant 10 jours.

Restauration des chapelles Saint-Jaoua et Saint-Jean : plan de de financement - Lancement des marchés

La Commune dispose d'un patrimoine particulier : elle est propriétaire de 2 chapelles classées, Saint-Jaoua et Saint-Jean, qui subissent l'outrage des ans en dépit de travaux d'entretien réguliers. Après 2 ans d'études par un architecte, une concertation avec les associations de sauvegarde des chapelles et une recherche de financement, le Conseil décide de lancer les travaux de restauration. Le plan de financement est le suivant : Saint-Jaoua : 500 000 € HT de travaux et reste à charge de 44 500 € - Saint-Jean : 775 000 € de travaux avec reste à charge de 94 000 €, sans compter les aides des associations. Le Conseil adopte le projet commun de valorisation des chapelles pour en faire un lieu touristique phare du Pays des Abers.

Conseil Municipal des Enfants (CME) : point sur l'avancée du dossier

Des rencontres entre les directions des écoles de Plouvien et le groupe de travail CME ont eu lieu. Un compte rendu de ces rencontres est fait en séance. La Covid 19 contraint à reporter la démarche.

Commissions du Conseil : compte-rendu des travaux

Les commissions du Conseil se réunissent régulièrement. Un compte rendu des travaux sera fait par le ou les Adjointes responsables de celles-ci.

Travaux en cours : le point

Comme à chaque séance du Conseil, le point est fait par les Adjointes concernés de l'évolution des chantiers communaux.

Covid 19 : point d'actualité

Le point est fait sur les dispositions prises par la Mairie pour la continuité des services publics et les initiatives privées pour se prémunir de la Covid 19.

Animations municipales : report et annulations

Les animations à venir sur la Médiathèque, en faveur des Ecoles pour Noël, et les spectacles à la Forge sont annulés, dont les Vœux du Maire, ou reportés.

Prochain Conseil : 12 janvier 2021

La séance a été levée à 22 h.